



Bien plus qu'une chèvre...

A vos agendas

Edito : Le mot du président

par [Stefan Jurjanz]

Ecrire le mot du président.



Du 22 février au 2 mars : le SIA

Cette année l'association sera présente au Salon International de l'Agriculture à Paris. Nous aiderons, avec les autres races locales à tenir le stand de CapGènes dans le Hall 7.

Les 1^{er} et 2 mars : La Table Vosgienne

La Chèvre de Lorraine sera représenter lors de la manifestation par Elsa et Frédéric Bencteux

Assemblée Générale

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 29 novembre à Lusse (88) !

Pour plus d'informations sur les manifestations auxquelles participe l'association, vous pouvez consulter le site internet :

www.chevredelorraine.com (rubrique « Actualités »)

Les membres du bureau

Président : Stefan JURJANZ, enseignant chercheur à l'ENSAIA, Nancy (Meurthe et Moselle). 03.83.59.58.32

Vice président : Laurent JUBERT, éleveur fromager à Flassigny (Meuse). 03.29.88.17.58

Trésorier : Daniel PELLERIN, éleveur amateur, Vaudoncourt (Vosges). 03 29 09 23 60

Secrétaire : Alexandre LAFLOTTE, éleveur amateur à Lagarde (Moselle). 06.82.29.37.45

Asseseurs : Céline ARNOULD, Laura GUILMET et Frédéric VANI

Retour sur les Visites d'élevage

Plusieurs visites d'élevages ont été réalisées depuis le mois de novembre, il est temps de vous faire un petit retour dans les élevages.

Novembre 2013 :

Pointage de 10 chèvres chez Amandine et Pierre LESPERLETTE (54), avec l'aide de Frédéric et Elsa BENCTEUX (88) venus se former. Matinée rafraichissante mais pleine de bonne humeur, elle a été l'occasion d'un échange d'expérience entre les éleveurs.



Décembre 2013 :



Classement de 7 animaux chez Philippe DUVAL et Valérie CUJAUBE (57).

Février 2014 :

Visites et classement de plusieurs élevage en Meuse et en Belgique. L'occasion d'aller à la rencontre des éleveurs, de discuter des problématiques de chacun et de faire remonter l'information. C'est également la

bonne période pour assister aux 1ères naissances !



Ferme des Sonvaux (57)



Chez Sébastien CORDIER (57)

Nous avons pu classer 13 animaux chez Ann LOICQ (Be) et avons été très chaleureusement accueilli. 7 chèvres ont été pointées chez Patrick VERTE (Be) et 11 chez Laurent JUBERT.



Ferme des Sureauux (BE)



Les 1ères naissances VERTE (BE)

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoints :

BERGER Régis et l'association La Citadelle pour le Fort de Villey-le-Sec (54)

BERNARD Fabrice, éleveur amateur, Belgique

LEIMBACHER Jérôme et Marilyn, éleveur amateur (88)

MARION Adeline, animatrice de l'association (54)

SCHMIDT Amélie et BERSCHIED Guillaume, éleveurs amateurs (57)

SEPE Caroline, éleveuse professionnelle de l'association de la Chèvre de race Pyrénéenne (65)

INFOS

2014 est l'année des « J », surprenez nous avec des prénoms originaux !

CHIFFRES CLEFS

502 c'est le nombre d'animaux lorrains classés à ce jour.

Identifications des caprins : rappels

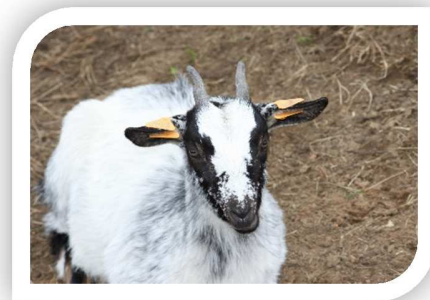
Avec le début des naissances il est important de faire quelques rappels sur l'identification des animaux ! En effet, tout caprin né après le 1^{er} juillet 2010, lorsqu'il atteint l'âge de 6 mois, ou dès qu'il quitte l'exploitation, doit porter 2 repères d'identification et l'un des deux est **un repère électronique**.

Il s'agit d'une boucle conventionnelle (non électronique) dans l'oreille droite et d'une boucle électronique dans l'oreille gauche ou une bague électronique au paturon (patte arrière gauche).

Dérogation : Si vos caprins sont destinés à l'abattage en France, ils peuvent sortir de l'exploitation, jusqu'à l'âge de 12 mois, avec une seule boucle conventionnelle ou un tiptag (barrette rigide) pour les chevreaux de moins de 15 mois. *(Pour les autres dérogations, contactez votre EdE).*

Pour la pose des boucles (et des tiptags), il faut utiliser une pince spécifique qui ne cassera pas la boucle à la pose. Vous pouvez les trouver, par exemple, sur le site d'Alliance Elevage *(pince pose tiptag, pince pose boucle, lot de 100 tiptags, etc.)*

http://www.alliance-elevage.com/dept41_41_01_001_liste_boucles_et_bagues_2.html



Pour plus d'informations

<http://idele.fr/filieres/caprin/publication/idelesolr/recommends/tracabilite-individuelle-des-caprins-plaquette-eleveurs-2012.html>

L'enregistrement au livre généalogique

IMPORTANT

Si vous disposez d'un numéro d'exploitation et d'un numéro de cheptel (numéro présent sur les boucles), pensez à le transmettre à l'association !
chevredelorraine@gmail.com

Une fois vos animaux identifiés, **il est important qu'il soit enregistré dans le livre généalogique de la Chèvre de Lorraine**. Cet enregistrement est vital pour une race à faible effectif comme la notre !

Pour conserver au mieux les différentes souches de la race et éviter la consanguinité, il est indispensable de connaître le père et la mère des animaux mis à la reproduction. C'est l'association qui enregistre ces généalogies dans la base de données constituant ainsi le livre généalogique. A terme, c'est ce registre qui permet de garantir la pureté des animaux.

Afin d'être sûr de l'origine des chèvres de race Lorraine et de contribuer à la sauvegarde de la race dans toute sa diversité, il est important de respecter les points suivants :

- Identifier correctement les animaux, et les jeunes
- Tenir un carnet de mises bas où sont notés : la date de naissance, le sexe, le numéro du chevreau (tiptag puis boucle), les numéros de boucles de la mère ET du père, tous signes descriptifs qui vous semblent utiles. **Attention** : *pensez à bien repérer les chevreaux dès les naissances, les filiations sont par la suite plus difficiles à établir car il existe des chevreaux « voleurs » qui tètent plusieurs chèvres, voire des « échanges » de petits entre mères !*
- Boucler les jeunes lorsqu'ils sont vendus pour l'élevage (obligation réglementaire) et transmettre le nom des parents aux nouveaux propriétaires.
- Informer régulièrement l'association des mouvements d'animaux en utilisant votre fiche d'inventaire *(si vous ne l'avez pas encore, demandez-la à l'association par mail chevredelorraine.fr)*
- Si possible maîtriser les paternités *(1 seul père possible par chevreau)*

La Coccidiose de la chevrette



La coccidiose est une parasitose «obligée» de la chevrette entre 1 et 5 mois d'âge. La coccidiose des caprins est une affection parasitaire provoquée par la présence de protozoaires microscopiques en grande quantité au niveau de l'intestin du jeune animal. Une douzaine d'espèces de coccidies existent chez les caprins mais toutes n'ont pas le même pouvoir pathogène. Ces coccidies sont spécifiques des chèvres et les contaminations à partir d'autres ruminants, bovins ou ovins, sont donc impossibles. Son contrôle doit être adapté à chaque condition d'élevage.

Une contamination précoce et inévitable

La contamination des chevreaux s'effectue dès les premières heures de la vie par ingestion d'éléments parasitaires présents dans le milieu. **Cette contamination précoce est inévitable** car l'ensemble des animaux, jeunes ou adultes, excrète des parasites. De plus, les coccidies sont très résistantes dans le milieu extérieur (plusieurs mois, voire plusieurs années). L'infestation in utero ou par voie colostrale ne semble pas exister. Les chevreaux commencent à excréter à leur tour des parasites à l'âge de 3 à 4 semaines puis **présentent des infestations en général élevées entre 1 mois et demi et 5 mois**. A partir de 5 à 6 mois, le parasitisme par les coccidies diminue et devient très faible, sans être nul, chez les animaux adultes. Cette diminution est le résultat d'un état de résistance développé par l'animal.

L'importance de l'infestation d'un animal provient, soit d'une **contamination massive à partir de parasites présents dans le milieu extérieur** (litière, pâturage, aliments, eau de boisson), soit d'une multiplication dans l'intestin des coccidies **lors de stress important des animaux** (sevrage, variations climatiques, allotement, ...). Ces deux possibilités expliquent les circonstances d'apparition de la coccidiose clinique chez le jeune caprin.

Plusieurs formes cliniques

Avant 3 à 4 semaines la coccidiose-maladie n'existe pas. Plusieurs formes cliniques allant de la mortalité brutale sans symptôme (forme suraiguë) à un simple ralentissement de la croissance des animaux (forme subaiguë) sont possibles. Cependant, **la présence de diarrhée abondante, d'une chute de l'appétit et d'un amaigrissement important constituent les signes les plus fréquents bien que non spécifiques de coccidiose**. Ces symptômes s'observent **chez des animaux d'un âge compris entre 1 et 5 mois** et font le plus souvent suite à une modification dans les conditions d'élevage : sevrage, état hygiénique de la litière, allotement, changements climatiques brusques, pathologie respiratoire, ...

Un diagnostic délicat

Au niveau de l'élevage, la coccidiose est suspectée lors de diarrhée ou de mauvais état général des animaux principalement lors des périodes de stress vues précédemment. Elle est **confirmée par les examens coproscopiques quantitatifs** effectués au laboratoire qui révèlent alors de nombreux ookystes (plus de 100 000 par gramme de fèces) avec un fort pourcentage de l'espèce la plus pathogène (*Eimeria ninakohlyakimovae*). Une diarrhée peut avoir d'autres origines que les coccidies (bactérienne, alimentaire, ...) et certains animaux peuvent excréter de nombreux parasites sans pour autant être malades.

A retenir

- Coccidies = Parasites intestinaux
- Pas de transmission inter-espèces
- Contamination précoce inévitables par les coccidies
- Infestation par : contamination à partir des parasites présents dans le milieu extérieur ou multiplication dans les intestins lors de période s de stress
- Infestation en général élevées vers 1 ½ et 5 mois
- Symptômes les plus fréquents : diarrhée abondante, une chute de l'appétit, amaigrissement important.
- Prévention : bonne hygiène d'élevage, limitation du stress
- Confirmation : coprologies

L'examen coproscopique est ainsi un indicateur du niveau d'infection mais ne justifie pas à lui seul un traitement anticoccidien du lot de chevrettes.

Un contrôle à définir pour chaque situation

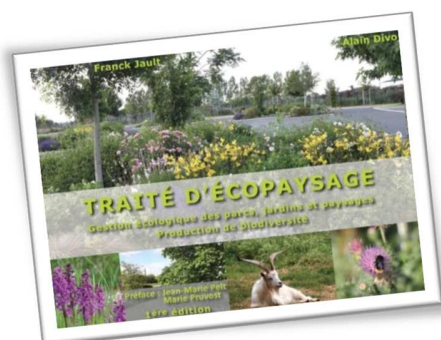
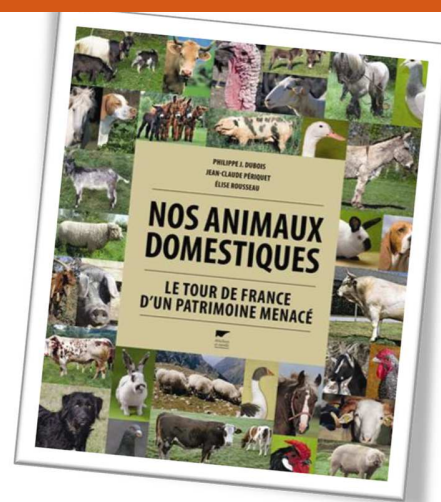
Comme pour toute maladie parasitaire, le contrôle de la coccidiose doit viser en premier lieu à empêcher l'apparition de signes cliniques chez les animaux. Le second objectif, tout aussi important, est de **réduire l'infestation coccidienne lors des périodes à risque afin d'assurer une croissance optimale des chevrettes**. Si la contamination des jeunes est inévitable, celle-ci peut être cependant réduite **par une bonne hygiène de l'élevage** : paillage et enlèvement régulier des litières pour maintenir un milieu le plus sec et le plus propre possible ; éviter les souillures du foin, des concentrés et de l'eau de boisson par les matières fécales ; ne pas surcharger les lots, ... **Les stress doivent être limités** : qualité du bâtiment, de l'alimentation et de l'état sanitaire des animaux. La coccidiose est une maladie d'élevage et toute erreur de conduite peut se traduire par l'apparition d'une coccidiose clinique. Si l'usage systématique des anticoccidiens n'est en aucun cas une obligation, il apparaît en pratique qu'un traitement minimal est le plus souvent nécessaire lors des périodes à risque. Sauf cas particulier, aucun traitement n'est nécessaire avant le sevrage. Le premier traitement systématique doit se faire lors du sevrage, principale période de stress des chevrettes. Un second traitement peut, le cas échéant, être effectué environ un mois après afin d'assurer une meilleure croissance des animaux. Par ailleurs certaines modalités d'élevage des chevrettes entraînant des transports d'animaux, des allotements, une mise à l'herbe sont autant de stress capables d'induire une élévation de l'infection par les coccidies.

C. CHARTIER http://www.crdc.fr/pdf_legide/coccidiose.pdf

A lire

Nos animaux domestiques. Le tour de France d'un patrimoine menacé. Delachaux et Niestlé - 308 p. (34,90€).

Retrouvez la Chèvre de Lorraine dans cet ouvrage de plus de 300 pages dédié à la biodiversité domestique. Vous pourrez également y découvrir les autres races caprines à petits effectifs présentes en France!



Traité d'écopaysage. Gestion écologique des parcs, jardins et paysages - Production de biodiversité.

Franck JAULT, Alain DIVO. Préface de Jean-Marie PELT, Marie PRUVOST. Editeurs : Franck JAULT, Alain DIVO. - 214 p. (45 €)

Ce livre donne des méthodologies, montre des solutions et des exemples, propose des matériels d'avant-garde. Il permet à chacun de prendre du recul face à un problème, une solution "toute faite" ou des méthodes de travail traditionnelles. Dans cet ouvrage certaines situations et de multiples formes de réponses sont abordées pour la gestion des parcs, jardins et paysages de nos régions.



VENTES

Matériel

ACHATS

Matériel

Animaux

Animaux

Autres

Autres